

DEC200240DR15

Décision portant nomination de M. Jean-Philippe Talec aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR5478 intitulée Centre de recherche sur la langue et les textes basques (IKER).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMR5478 intitulée Centre de recherche sur la langue et les textes basques (IKER) dont le directeur est M. Ricardo Etxeparre ;

Vu la décision DEC182015INSHS du 18 juillet 2018 portant nomination de M. Urtzi Etxeberria aux fonctions de directeur de l'UMR5478 intitulée Centre de recherche sur la langue et les textes basques (IKER) ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Philippe Talec, ingénieur d'études, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'UMR5478 intitulée Centre de recherche sur la langue et les textes basques (IKER) à compter du 13 janvier 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 13 janvier 2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Urtzi Etxeberria

